Temps Périscolaire

C'est la Communauté de Communes Lodévois et Larzac qui gère aujourd'hui les temps d'accueil périscolaire (TAP) et les accueils de loisirs périscolaire (ALP)(contact :0 411 *950 200)*

- Accueil du matin (ALP) : 7h30 – 8h30
- Accueil du soir (TAPS) : 15h45 à 17h00
- Accueil du soir (ALP) : 17h00 à 18h00

Inscription et réservation des temps d'animation obligatoire auprès des coordonnatrices des écoles. La facturation des temps d'ALP et d'animation est réalisée après consommation.

Restauration

Les enfants sont accueillis sur 3 sites de restauration :

- Prémerlet : Maternelle et élémentaire Prémerlet
- César Vinas : Élémentaires Prosper Gély et César Vinas
- Ancienne Halte-garderie : Maternelles Fleury et Pasteur

Inscription et réservation des temps de repas auprès des coordinatrices des écoles (7 jours avant). La facturation des repas est réalisée après consommation.

Le mercredi midi, les animateurs récupèrent à 11h30 les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de Prémerlet (Accueil de loisirs sans hébergement).

Démarches administratives : Inscriptions scolaires

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école :

- S'il a 2 ans révolus à la rentrée scolaire (Né avant le 31 août)
- S'il rentre au CP

Adressez-vous à la Mairie de Lodève et demandez le service des affaires scolaires (contact :0 411 950 407). Vous munir :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Du livret de santé de l'enfant
- Si changement d'école du certificat de radiation

L'affectation des enfants dans les écoles est réalisée selon différents critères : L'école la plus proche du domicile et l'équilibre des effectifs des écoles. Une commission pluripartenariale étudie chaque année les demandes de dérogations.

Transport scolaire

Si votre enfant doit prendre le bus, vous devez, avant la rentrée scolaire, retirer un dossier auprès de votre Mairie ou télécharger le document sur le site Internet d'Hérault transport : herault-transport.fr

Ville de Lodève : Nos écoles

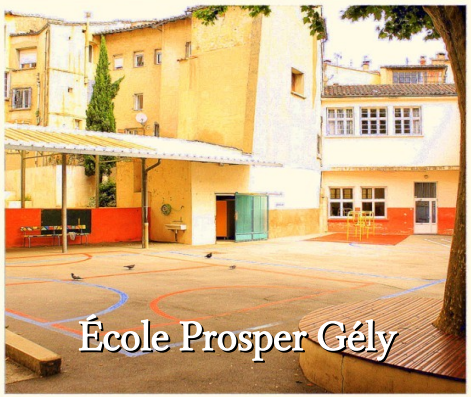

Un accueil de qualité

L'école primaire (maternelle et élémentaire) constitue la première étape du parcours scolaire d'un élève. Les effectifs dans nos classes permettent un accompagnement de qualité concernant l'apprentissage et le suivi des enfants.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), composé d'un psychologue et de maîtres spécialisés qui est là pour répondre aux éventuelles difficultés ponctuelles des enfants.

La classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) accueille dans un cadre scolaire adapté, des enfants en difficulté scolaire. A la maternelle une classe accueille les enfants de moins de 3 ans avec un accompagnement individualisé.

Le P.R.E (Programme de réussite éducative) prend en charge la situation globale de l'enfant et de sa famille.

La vie dans les écoles

La municipalité de Lodève participe activement à la vie de ses écoles publiques. Elle en finance le fonctionnement mais également les activités et les actions en lien avec les projets pédagogiques.

Activités sportives et citoyennes : les éducateurs sportifs municipaux interviennent au sein des écoles ou lieux sportifs de la ville : activités découvertes multisports, piscine et rencontres sportives. Les agents de la police municipale assurent plusieurs cycles de prévention routière.

Activités culturelles :

Le musée accueille l'ensemble des classes lors des expositions et des animations qui sont organisées par le service pédagogique du musée.

La médiathèque propose chaque année une thématique de travail pour accueillir et accompagner l'ensemble des classes (Ex : contes, environnement, la différence.....).

Le petit théâtre offre des séances de spectacles adaptées aux différents niveaux scolaires.

École et Cinéma est un dispositif qui permet aux enfants de découvrir des films pédagogiques.

Projets pédagogiques : La municipalité accompagne financièrement, matériellement et techniquement des projets scolaires. En voici quelques exemples : Les petits loups des voix, les jardins partagés, exposition d'arts plastiques, projets autour de la science et de l'environnement et les spectacles des écoles : spectacle de noël, lotos...

Horaires des écoles

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Maternelles : 8h30 – 11h45 / 13h45 – 15h45
Elémentaires : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h45

Mercredi

Maternelles : 8h30 – 11h30
Elémentaires : 8h30 – 11h30

Maternelle Fleury
Rue du Cardinal fleury
34 700 Lodève
Téléphone : 09.66.43.38.59
Mail : ecole-fleury@wanadoo.fr
Directeur : Turbé Charles
4 enseignants – 4 ATSEMS

Maternelle Pasteur
Rue Jean Cocteau
34 700 Lodève
Téléphone : 09.64.42.16.74
Mail : ce.03404 101@ac-montpellier.fr
Directrice : Dedieu Sophie
2 enseignants – 2 ATSEMS

Maternelle Premerlet
342 Avenue Premerlet
34 700 Lodève
Téléphone : 09.61.30.61.50
Mail : ce.0341501x@ac-montpellier.fr
Directeur : Virenque Danielle
3 enseignants – 3 ATSEMS

Élémentaire Prosper Gély
Rue des écoles
34 700 Lodève
Téléphone : 09.61.30.17.95
Mail : ce.0340409k0ac-montpellier.fr
Directeur : Rome Sébastien
5 enseignants

Élémentaire César Vinas
2 Rue Georges Fabre
34 700 Lodève
Téléphone : 09.61.20.72.20
Mail : ce.0340408j@ac-montpellier.fr
Directrice : Reznik Lazare
5 enseignants
1 enseignant – 1 ATSEMS : ULIS

Elémentaire Prémerlet
342 Avenue Premerlet
34 700 Lodève
Téléphone : 09.61.30.92.18
Mail : ce.0341502y@ac-montpellier.fr
Directeur : Bellenfant Leatitia
6 enseignants

Une classe de moins de 3 ans à Fleury : accueil à mi-temps adapté aux tout-petits permettant une intégration en douceur à l'école maternelle.
1 enseignant – 1ATSEM.